

Les chibanis du 115 ne battent pas en retraite

TÉMOIGNAGES Ils habitent le foyer du 115, avenue des Grésillons, à Gennevilliers (Hauts-de-Seine), depuis plus de quarante ans pour la plupart. Abdallah, Miloud, Saïd et les autres ont des rêves simples qui semblent pourtant inaccessibles : faire venir une épouse, obtenir un logement social... Reportage. **Par Sabrina Kassa**

Tout sourires, rasés de frais et habillés sur leur 31, les chibanis m'attendent à la sortie du bus, au croisement de deux avenues entre Gennevilliers et Asnières (Hauts-de-Seine), un coin venteux aussi charmant qu'une sortie d'autoroute. Tous les six habitent au "115" – le foyer du 115, avenue des Grésillons, à Gennevilliers, rien à voir avec le Samu social... – une "résidence" Adoma (ex-Sonacotra) très délabrée où vivent plus d'une centaine de vieux Maghrébins, des Subsahariens et un nombre certain de sans-papiers.

Réputés peu bavards, ces vieux messieurs m'ont pourtant sollicitée à plusieurs reprises pour m'expliquer, par le menu, les problèmes qui les rongent. Quelques-uns semblent encore en forme, d'autres sont très mal en point. Certains sont presque aveugles, un autre est en chaise roulante. "Comme l'ascenseur ne fonctionne pas, on l'a porté pour le faire descendre", m'expliquent ses copains, qui semblent plus unis qu'une bande de collégiens. Ici, chacun connaît la vie de l'autre par cœur, mais quand l'un prend la parole, les autres se taisent et l'écoutent respectueusement.

"C'est quoi notre problème ? Ça dépend", m'explique Abdallah Branes, 65 ans, en France depuis 1970, sans sa famille. Moi, par exemple, j'ai travaillé toute ma vie ici dans les chemins de fer et dans les travaux publics. Aujourd'hui, j'aimerais bien avoir plus de souplesse dans mes allers-retours ou,

pourquoi pas, faire venir ma femme en France." Les autres le regardent, sourire aux lèvres, comme s'il demandait la lune. Saïd Dous, habitant du 115 depuis 1970 également, enchaîne : "Moi j'aimerais bien accéder au logement social. Mais je sais que c'est compliqué et qu'ils demandent beaucoup de papiers. J'avoue que je n'ai jamais fait la demande."

Construit pour loger... et surtout pour contrôler

Miloud Masbah, l'ex-gérant du café social du foyer, se charge de décrypter son manque d'audace : "Nous sommes découragés parce que certains d'entre nous ont déposé des demandes de logement depuis dix ou quinze ans, en trouvant des domiciliations dans la ville, mais cela n'a rien donné. Quand la municipalité apprend qu'on habite dans les foyers, elle bloque tout." Une analyse on ne peut plus juste, comme me le confirme le député Alexis Bachelay (voir page 66), rapporteur de la mission d'information de l'Assemblée nationale sur les immigrés âgés (1).

Miloud Masbah, 63 ans, a passé toute sa vie au foyer 115, ou presque. "Je suis arrivé dans le quartier du Luth, à Gennevilliers, en 1968, mais j'allais déjà au 115 pour voir les copains", se souvient-il comme si c'était hier. C'est donc à lui que revient de raconter les grandes dates de l'histoire de ce haut lieu de lutte de l'immigration, construit pour loger – et surtout contrôler – les travailleurs des



"Certains d'entre nous ont déposé des demandes de logement depuis dix ou quinze ans, mais cela n'a rien donné. C'est décourageant"

anciennes colonies, principalement algériens : la grève de la faim de 1983, puis toutes les autres qui ont suivi pour contester les hausses de loyers injustifiées, le contrôle carcéral... Il se souvient aussi de la mise en place des chambres alternées – dont il est un des initiateurs – en 1996, un moyen pour libérer de la place et réduire les coûts pour les vieux qui font la navette entre la France et leur pays d'origine.

C'est ensuite au tour de Moussa Megrah, en chaise roulante, de raconter son histoire. Il souffre du diabète depuis 1987. A cause de sa maladie et des onze opérations qu'il a subies, il est passé de 110 kg à 45 à ses heures les plus critiques. Pendant six ans, il est resté alité et on l'a bringuebalé d'hôpitaux en maisons de repos. Depuis deux ans, il est re-



venu avec ses copains au foyer du 115, mais il a peur *“de se faire éjecter par Adoma”* parce qu’il n’a pas voté pour le conseil de concertation voulu par la direction pour apaiser ses relations avec les résidents. Sa peur le taraude, il se sent harcelé et bafoué dans ses droits élémentaires.

Des familles brisées, des détresses palpables

“J’habitais au huitième étage, c’était impossible avec l’ascenseur presque tous les jours en panne. A force d’insister, j’ai finalement eu une chambre au premier, mais elle dans un état insalubre et Adoma refuse même de remplacer mon frigo qui ne marche plus. Franchement, ils sont inhumains!” Aujourd’hui, il sait que ses jours sont comptés. Il aimerait se rapprocher de sa famille :

“En août, cela fera sept ans que je n’ai pas vu ma femme !” Il y a quelque temps, il avait fait une demande de visa pour qu’elle vienne le rejoindre en France. Refusé.

Alors maintenant, il voudrait aller en Algérie, *“juste un mois”* pour voir ses enfants et sa femme. *“C’est sûr que ce n’est pas simple, il faudrait que je sois accompagné, avec une ambulance, etc. Mais, pour moi c’est important, vous comprenez, je suis au bout du rouleau !”* suffoque-t-il. Pour que cela soit possible, il faudrait que les systèmes de sécurité sociale d’ici et de là-bas soient totalement connectés et ça, c’est une autre paire de manche. Même les médicaments achetés en Algérie ne sont pas remboursés...

Les deux autres chibanis opinent du chef, leur détresse leur semble

**“En août, cela fera sept ans que je n’ai pas vu ma femme !”
Dernièrement, elle a fait une demande de visa. Refusé.**

maintenant dérisoire. Des histoires tristes de familles brisées par la migration, de femmes restées au pays qui ne les aiment plus et d’enfants qui ne les connaissent pas vraiment, ou seulement comme *“un mandat”*. Ces tragédies humaines sont pourtant le cœur de leur drame. Seule une aide amicale pourrait les en soulager. ■

(1) Créée le 20 novembre 2012 par l’Assemblée nationale, la mission d’information sur les immigrés âgés concentre ses travaux sur les personnes de plus de 55 ans originaires des pays tiers à l’Union européenne, soit 800 000 personnes (dont 350 000 de plus de 65 ans). La mission a organisé plus de 30 auditions et des déplacements en France, en Algérie et au Maroc. Thèmes soulevés : la précarité du logement, l’accès difficile aux soins et aux droits, l’isolement, la dépendance... Les préconisations, qui doivent être présentées fin juin, ont l’ambition de sortir les vieux migrants de l’extrême précarité.



INTERVIEW

ALEXIS BACHELAY

Député PS des Hauts-de-Seine et rapporteur de la mission d'information de l'Assemblée nationale sur les immigrés âgés

“La liste des discriminations est édifiante”

Quels ont été les moments forts de cette mission ?

Il y en a eu beaucoup, parce que nous avons entendu de nombreux acteurs de cette histoire, notamment des associations. La rencontre avec les vieux messieurs du foyer des Grésillons a été un de ces moments forts, un moment de tensions aussi. Nous leur avons expliqué que nous n'étions pas là pour régler les problèmes, mais seulement pour les entendre. Mais en face, il y avait une telle urgence et une telle souffrance que la cocotte-minute a explosé. Il y avait beaucoup de monde, la salle était remplie et nous avons entendu de nombreux témoignages, parfois accablants sur l'état de vétusté des logements, sur une forme de maltraitance de la part de la direction d'Adoma, sur les problèmes de propreté, etc. Et puis ils nous ont parlé de leurs problèmes pour accéder aux droits sociaux, de leurs difficultés à se soigner, à avoir tous leurs droits en matière de retraite... Par ailleurs, la parole institutionnelle a elle aussi été très forte lors de ces auditions. Je repense aux propos tenus par le Défenseur des droits, qui a fait une liste à la Prévert de tous les dysfonctionnements et discriminations que subissent les vieux migrants. C'était édifiant!

“Beaucoup de communes se disent : ‘On nous a imposé la présence de ces foyers, on ne va pas en plus devoir les reloger!’”

Quelles mesures souhaitez-vous voir le jour ?

Primo, il y a l'exportabilité de certains droits sociaux, notamment l'Aspa (Allocation de solidarité aux personnes âgées), pour les vieux migrants qui n'ont pas beaucoup d'attaches en France et qui souhaitent retourner définitivement dans leur pays d'origine. Cette mesure concernerait aussi les migrants qui font la navette et qui pour une raison quelconque restent parfois plus de six mois consécutifs au pays. Pour un certain nombre d'entre eux, la retraite contributive, déjà exportable, n'est pas suffisante, car ils ont eu des carrières en miettes ou ont été victimes de patrons qui ne les ont pas déclarés ou leur ont donné de fausses fiches de paie. Donc, pour tous ces cas de figure, nous voudrions permettre l'exportabilité de l'Aspa. Et puis nous avons aussi le problème de l'ac-

cès aux soins. Il y a toute une partie des vieux migrants qui, pour des raisons de seuil de revenus, ne peuvent accéder à la CMU-C (couverture maladie universelle complémentaire). Or nous savons que c'est souvent chez les personnes âgées que les dépenses de santé augmentent. Nous savons aussi qu'un certain nombre de migrants âgés renoncent à se soigner parce qu'ils sont mal remboursés. De plus, ils ont souvent des pathologies importantes dues à des carrières difficiles dans l'industrie, les travaux publics, etc.

Quand j'ai demandé aux vieux migrants ce qu'étaient leurs priorités, plusieurs d'entre eux m'ont parlé de leur volonté d'accéder au logement social. Avez-vous prévu quelque chose dans ce domaine ?

En théorie, une commune n'a le droit de refuser à personne de demander un logement social. Dans les faits, dans toutes les communes, il y a des critères d'acceptation des inscriptions; en général, il faut habiter la commune depuis plusieurs années. Ces conditions sont arbitraires, voire illégales. Les communes le font pour limiter les fichiers de demandeurs, car c'est souvent dans les communes où il y a déjà beaucoup de logement social qu'il y a des appels d'air. Le problème, c'est qu'elles filtrent aussi les migrants âgés qui vivent dans les foyers, en disant (pas forcément publiquement): *“On nous a imposé la présence de ces foyers, on ne va pas en plus devoir les reloger!”* Et je crains qu'elles se disent aussi: *“Et en plus, ce sont des gens qui ne peuvent même pas voter!”*

Que pensez-vous préconiser ?

Nous allons demander de prendre en compte ces gens qui sont là depuis vingt, trente, parfois quarante ans. D'autant plus qu'ils n'ont pas tous envie d'aller vers le logement social, certains veulent rester dans des foyers rénovés, notamment parce que cela coûte moins cher que les HLM. Mais pour ceux qui veulent faire ce choix, il faut leur permettre d'y accéder.

Oui, mais concrètement comment comptez-vous amener les communes à le faire ? Pensez-vous créer des incitations financières ?

Il y a, je crois, deux leviers. D'abord, celui du droit. Il faudra peut-être que les associations qui accompagnent ces vieux migrants décident d'aller au contentieux pour recevoir le droit de les inscrire dans le registre des demandeurs. Et puis, si les villes ne veulent pas jouer le jeu, nous pouvons agir à un autre niveau. En général, dans un bâtiment de logement social, la ville n'a pas toutes les attributions, il y a le 1 % patronal, il y a d'autres bailleurs. ■

Propos recueillis par Sabrina Kassa

DR